



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Afghanistan

Question écrite n° 32617

Texte de la question

Mme Françoise Hostalier attire l'attention de Mme la secrétaire d'État chargée des affaires étrangères et des droits de l'homme sur la crise alimentaire annoncée en Afghanistan. En effet, suite à la sécheresse et à de mauvaises récoltes, les observateurs présents sur les lieux s'accordent à prévoir une famine extrêmement sévère cet hiver. Il semblerait que toutes les denrées nécessaires pour aider les populations soient prêtes et disponibles, mais que leur acheminement, qui doit impérativement avoir lieu avant les premières neiges, n'est toujours pas organisé. Lors de la conférence des donateurs qui s'est tenu à Paris le 12 juin dernier, un certain nombre de pays, dont la France, ont pris des engagements qui ne sont malheureusement toujours pas concrétisés. La France, qui assure la présidence de l'UE, pourrait montrer l'exemple et engager cette opération humanitaire, en entraînant derrière elle les autres pays, avant que la situation ne devienne catastrophique. Elle lui demande de bien vouloir lui préciser les intentions du Gouvernement dans ce dossier, et notamment le calendrier par lequel les engagements pris en juin dernier seront tenus.

Texte de la réponse

L'Afghanistan, pays de 32 millions d'habitants, fait face depuis deux ans à des problèmes d'insécurité alimentaire amplifiés par la sécheresse et par le prix élevé des denrées alimentaires à l'échelle mondiale. Comme l'honorable parlementaire a pu elle-même le constater lors de son voyage en Afghanistan du 13 au 16 septembre aux côtés de la secrétaire d'État aux affaires étrangères et aux droits de l'homme, Mme Rama Yade, cette crise affecte l'ensemble de la population afghane qu'elle soit urbaine ou rurale. Mme Yade a eu l'occasion d'évoquer cette crise durant son déplacement à Kaboul. Compte tenu de l'urgence de la situation, le ministère des affaires étrangères et européennes se mobilise au titre de l'aide alimentaire programmée et de l'aide alimentaire d'urgence. Une première allocation d'un montant de 500 000 euros a été allouée à l'Afghanistan au mois de février, de façon à pouvoir couvrir la fin de l'hiver. Des rations alimentaires permettant de couvrir les besoins de 3 700 familles pendant deux mois ont été délivrées dans la province de Samangan. 800 autres familles y ont bénéficié de bons d'alimentation dans le cadre d'un programme « travail contre nourriture » administré par l'ONG française solidarité. Au mois de mai, les services du ministère des affaires étrangères et européennes ont attribué une subvention de 2 MEUR aux activités du programme alimentaire mondial (PAM) en Afghanistan. L'objectif de cette enveloppe était de contribuer au pré-positionnement de denrées alimentaires dans les zones rurales fragiles. Compte tenu de la dimension multifactorielle des causes de l'insécurité alimentaire en Afghanistan, la réponse française ne consiste pas seulement en une aide alimentaire d'urgence mais également en appui à des programmes de développement rural intégré. À ce titre, l'ONG Madera implantée dans la province de Ghor depuis des années, a reçu une subvention de 500 000 EUR afin de distribuer des semences améliorées à plus de 3 000 familles. Suite au voyage de la secrétaire d'État chargée des affaires étrangères et des droits de l'homme du mois de septembre et face à l'ampleur des problèmes à venir, 2 MEUR supplémentaires ont été alloués en urgence par les services du ministère des affaires étrangères et européennes afin de subvenir aux besoins de la population avant l'arrivée de l'hiver. Cette enveloppe a été répartie entre : d'une part, l'ONG Action contre la faim (pour un programme de distribution

gratuite à 1 600 familles de la province de Samagan) ; d'autre part, une ONG afghane Afghanistan Demain (il importe en effet de renforcer également les capacités des ONG locales), ONG qui distribuera une aide alimentaire d'urgence à 900 familles ; enfin, au programme alimentaire mondial des Nations unies, qui dispose des capacités logistiques nécessaires pour transporter cette aide avant l'arrivée de l'hiver. Ainsi, conformément aux engagements pris lors de la conférence de Paris du 12 juin, la France s'est totalement mobilisée en faveur de l'Afghanistan. Plus de 5 M ont été alloués cette année en faveur de ce pays qui nous est si cher, crédits répartis entre aide alimentaire d'urgence et actions de plus long terme pour la restauration des mécanismes d'autosuffisance alimentaire de ce pays.

Données clés

Auteur : [Mme Françoise Hostalier](#)

Circonscription : Nord (15^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 32617

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères et droits de l'homme

Ministère attributaire : Affaires étrangères et droits de l'homme

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 octobre 2008, page 8700

Réponse publiée le : 16 décembre 2008, page 10905